



Direction de la jeunesse,  
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation  
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse



**NOTE D'ETAPE SUR L'EVALUATION AU 31 DECEMBRE 2010**

**REDIGEE PAR LE *CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS***

**DOSSIER : AP1\_n° 29**

***Intitulé du projet : Déploiement de l'activité de l'association LIEN à l'échelle du territoire Bas Normand***

***Porteur du projet : Logement Intergénérationnel en Normandie (LIEN)***

***Evaluateur du projet : Céreq, Centre Associé de Caen***

***Région(s) d'expérimentation : Basse-Normandie***

***Date de démarrage effectif de l'expérimentation : Janvier 2009***

## 1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

Le logement intergénérationnel a pour ambition de mettre en relation des seniors disposant d'espaces d'habitation libres et des jeunes à la recherche d'un logement, dans le but d'une part de prévenir l'isolement des personnes âgées, d'augmenter leur sécurité et d'autre part de répondre au problème de pénurie de logement rencontré par les étudiants, les jeunes travailleurs ou demandeurs d'emploi. Au départ l'action de l'association LIEN se diffusait essentiellement sur la ville universitaire de Caen. L'objectif du projet soutenu par les fonds d'expérimentation à la jeunesse est d'étendre l'action de l'association à toute la Basse-Normandie.

Les bénéficiaires visés par le projet concernent d'une part les jeunes : ce dispositif a pour enjeux de favoriser la mobilité des jeunes, leur accès à la formation et l'insertion professionnelle des apprentis et des jeunes travailleurs. Il a d'autre part pour objectif de rompre la solitude des personnes âgées et de sécuriser et prolonger leur maintien à domicile.

Dans cet échange, la stratégie du « gagnant-gagnant » de la solidarité intergénérationnelle est fondatrice : les jeunes obtiennent un logement à moindre coût et les seniors une présence rassurante et une aide importante.

L'objectif de l'évaluation est de comprendre le processus de mise en cohabitation des seniors et des juniors, les conditions de maintien dans ce logement et d'appréhender l'impact de cet échange sur la scolarité des jeunes ou sur leur insertion professionnelle.

Pour mener à bien cette évaluation, nous avons adopté la posture de la recherche-action dans la mesure où les conclusions intermédiaires de l'évaluation sont communiquées à la coordinatrice afin qu'elle puisse agir en conséquence.

*Le protocole d'évaluation qualitative se déroule en 2 étapes principales :*

- Une première phase a pour objet de mettre en lumière les critères et les conditions du rapprochement entre un senior et un junior. Afin de comprendre *a posteriori* et rationaliser les mises en relation, nous demandons l'accès aux dossiers d'inscription des jeunes et des seniors, c'est-à-dire aussi bien ceux qui ont abouti à une cohabitation que ceux qui ont été annulés ou qui sont en attente.
- Une seconde phase consiste en l'interrogation des bénéficiaires, juniors et seniors par entretien semi-directif. Il s'agit de déterminer les raisons qui les ont amenés au logement intergénérationnel et d'appréhender les conséquences induites de cette expérience sur le parcours des jeunes et sur le maintien à domicile des seniors.

*L'évaluation quantitative s'inscrira dans la construction d'une typologie de territoires afin de déterminer la pertinence de l'essaimage de l'action sur des zones bas normandes bien définies.*

Il s'agira de mettre en regard ces diagnostics territoriaux avec la couverture effective du territoire par l'association LIEN et la mobilisation réelle des partenaires afin d'appréhender les conditions nécessaires à la généralisation :

- les besoins en fonction des types de territoires,
- le ciblage des publics,
- les conditions d'une coordination territoriale.

## 2. Etat d'avancement et premiers résultats

À partir de l'entretien mené avec Caroline Leblanc et de l'analyse comparative des dossiers, nous pouvons d'ores et déjà fournir des éléments sur la mise en relation des jeunes et des seniors. Nous constatons que deux formules de cohabitation existent : l'une propose une cohabitation libre sans exigence de présence particulière et permet des modes de vie indépendants. L'autre, au contraire, s'inscrit dans une recherche de convivialité, de partage de repas et de coprésence le week-end.

Par ailleurs, à ce jour, 39 entretiens ont été réalisés dont 22 avec des juniors et 17 avec des seniors. Ces entretiens se sont adressés à des profils différents de jeunes et de seniors : ceux qui sont actuellement en cohabitation, ceux qui ont achevé leur cohabitation, ceux qui sont en attente d'une mise en relation, ceux qui ont finalement refusés la cohabitation intergénérationnelle après l'entretien et enfin les seniors qui ont quitté LIEN pour gérer seuls leurs cohabitations. Ils restent à analyser pour en tirer des conclusions.

### Calendrier prévisionnel

Il n'y a pas de retard dans notre calendrier initial, même si nous opérons des ajustements et découvrons de nouvelles pistes de recherche au fil de l'évaluation. Le calendrier prévu pour la suite du projet est le suivant :

- **Janvier-février 2011 :**
  - Analyse des entretiens des seniors et des juniors en vue :
    - D'appréhender les modalités de constitution des binômes intergénérationnels de parts et d'autres.
    - D'étudier notamment les résistances à cette expérience de certains types de juniors et certains types de seniors.
    - De mesurer l'impact de ce dispositif du point de vue des jeunes bénéficiaires sur leur parcours scolaire, sur leur investissement dans la formation en alternance, voire sur leur insertion professionnelle.
    - De mesurer l'incidence de cette forme de cohabitation sur la vie des seniors et notamment sur leur maintien à domicile, sur leur sociabilité et sur leur mode de vie.
- **Mars-juin 2011 :**
  - Suite de l'enquête de terrain :
    - Après des acteurs institutionnels partenaires effectifs de LIEN c'est-à-dire les relais prescripteurs comme l'association « ETRE », le CLICG (Centre local d'information et de coordination en gérontologie), les maisons de convalescence.
    - Après des Associations d'Aides Ménagères
  - Représenter l'implication des différents acteurs pressentis dans le dispositif.
  - Analyse des entretiens des différents partenaires afin de mettre en exergue leur implication réelle dans le dispositif.
  - Mesurer les besoins et les possibilités d'extensions dans les différents territoires de la région Basse-Normandie.
- **Juin –décembre 2011 :**
  - Construction de la typologie des besoins bas normands en logements pour les juniors et mise en relation avec la couverture effective de l'association LIEN et de son réseau de partenaires. afin d'appréhender les conditions nécessaires à la généralisation.

CERTIFICAT :

**Je soussigné, Frédéric Wacheux, responsable de la structure évaluatrice du projet AP1\_n°29, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.**

**Date : Le 29 janvier 2011**

**Signature :**

*Le Directeur du Céreq*



*Frédéric WACHEUX*

: